

Crimes contre l'humanité en Algérie : qui les a commis, M. Macron ?



À l'attention du président de la République, Emmanuel Macron – au sujet des « crimes contre l'humanité » qu'il attribue à la période coloniale – afin qu'il sache qui sont ceux qui ont commis des « crimes contre l'humanité ».

Il fut une époque où l'armée française s'est déshonorée, c'était en Algérie en 1962, après la signature des « Accords d'Évian » le 19 mars en restant l'arme au pied, sur ordre du chef de l'État et de leurs supérieurs hiérarchiques, alors que des centaines de Français innocents, y compris femmes et enfants, se faisaient massacrer par des assassins du FLN et de l'ALN.

Il est nécessaire, à mon avis, de signaler tout de même qu'en dehors des officiers qui se sont dressés volontairement contre la trahison du chef de l'État de l'époque, et de son gouvernement : les généraux Salan, Jouhaux, Zeller, Gardy, Challe et d'autres officiers, colonels, commandants, capitaines, lieutenants et sous-officiers, il y eut également

d'autres officiers et sous-officiers qui, malgré les ordres reçus en juillet 1962 en Oranie, ont fait passer leur honneur avant tout pour ne pas subir le déshonneur du reste de l'armée française.

*Lieutenant RABAH KHELIF, commandant la 4ème Cie du 30e BPC, a conduit, contre les ordres reçus, ses soldats en camion jusqu'à la Préfecture d'Oran, le 5 juillet 1962 et a libéré des centaines de civils européens prisonniers du FLN, promis à une mort certaine.

* Colonel LALLEMAND commandant le 22e R.I à TENES, en juin 1962 , a pris sous sa responsabilité de faire embarquer tous ses harkis (qui ne voulaient pas rester en Algérie) avec femmes et enfants, sur un navire affrété à ses frais. Un de ses fils, le lieutenant Lallemand, a fait mettre en joue à l'aide des F.M de sa troupe, les gendarmes mobiles qui voulaient empêcher que ces harkis puissent monter sur le bateau.

* Sous-Lieutenant Maurice de KERVONAËL, du 28e Dragons, avait 108 hommes sous ses ordres, dont 78 musulmans. Il a réussi à en rapatrier 30, avec leurs familles, (tous volontaires). Transportés par taxis d'AFFREVILLE vers ALGER (interdit de se servir de moyens militaires). Sa sœur et son beau-frère, propriétaires d'un domaine dans le Minervoise ont accueilli tous ces rescapés.

* Lieutenant François MEYER, du 23e Spahis, a rapatrié environ 350 harkis, familles comprises, en France et il s'est occupé de leur insertion.

* Lieutenant Armand BENESSIS de ROTROU, ancien du Commando Georges, puis au 81e RIA à Djidjelli. Avec l'aide du Capitaine Georges MARCE, a rapatrié 250 harkis et leurs familles par bateau, puis se sont occupés de leur hébergement dans l'Est de la France.

* Capitaine Maurice FAIVRE, commandant l'escadron du 20ème

Dragons. S'est chargé de rapatrier 53 familles de harkis, et a fait les démarches en France pour faciliter leur l'insertion.

*André WORMSER, banquier de profession, officier de réserve en poste à SAÏDA, a tout fait pour faire rapatrier une partie des harkis du commando Georges. Il s'est ensuite occupé de les recaser en France dans des propriétés familiales.

* Général CASENAVE commandant la 9ème D.I en 1960 à Orléansville. A fait tout ce qu'il a pu pour évacuer ses commandos de chasse, en liaison avec le Colonel Lallemand, par bateau à partir de TENES. *«J'ai suivant les ordres que je recevais, multiplié les efforts pour engager les éléments musulmans à nos côtés et leur donner les garanties touchant la protection que leur assurerait, en toute hypothèse, La France. Le 3 juillet, tout ce que j'avais ainsi dit s'est trouvé définitivement bafoué ou renié. Il m'en reste une blessure qui m'a enlevé le repos.»*

* Marine Nationale : Vice-Amiral d'Escadre Jean BARTHELEMY, Commandant la base de MERS-EL-KEBI. A mobilisé le Porte-avions LAFAYETTE et les BDC « Cheliff, Trieux, Blavet et Argens » pour évacuer tous les harkis (qui le désiraient) de la DBFM, avec femmes, enfants et bagages. Plus un millier de personnes également des civils européens et musulmans (19 300 personnes entre le 1er juin et le 31 juillet 62). Il a eu un entretien téléphonique orageux avec le Général KATZ, commandant la place d'ORAN le 5 juillet (ce dernier laissant faire les massacres de français par le FLN) puis a envoyé des fusiliers-marins en camion à ORAN afin de tenter de sauver ce qui pouvait encore l'être. Tous ces officiers DBFM ont contribué à la protection, au transfert vers la base aéronavale de MERS-EL-KEBIR, à l'embarquement pour la France et à l'installation sur place et en particulier à LARGENTIERE.

*Lieutenant Yves DURAND, Chef de la SAS de THIERS près de Palestro. A créé par la suite 2 autres SAS à Maala El Isseri et Ouled Gassam. Au début de 1962, il rassemble tous ses

harkis et leurs familles et les fait transporter par camions à la ferme Begenen, près d'Alger. Il fait partir par bateau plus de 2 500 personnes et attend que tout le monde soit embarqué pour en faire autant le 30 juin avec sa femme et sa fille. De 1962 à 1968, il devient inspecteur du service des Français musulmans au sein du ministère des Rapatriés et reclasse tout son monde dans différents villages construits près d'Antibes, Cannes et Manosque mais également à Onglet (Alpes-de-Haute-Provence) et à Sallerans (Hautes-Alpes).

* Lieutenant Daniel ABOVILIER Chef de SAS en Kabylie. Président National de l'Association des anciens SAS. « *En mars 62, pour moi abandonner mes hommes, c'était impensable, il me fallait les sauver à tout prix, ma seule question c'était comment ? Avec l'aide de fonctionnaires, le Sous-Préfet d'Akbou a été très bien et m'a fourni de vrais faux-papiers et mon ancienne entreprise des certificats de travail, j'ai donc pu rapatrier en métropole mes 50 moghzanis et leurs familles* ». Il faut savoir qu'après le 19 mars tous les harkis devaient être désarmés. *

*Capitaine Léopold AYGUEPARSE, Commandant la SAS de TOUDJA. A désobéi aux ordres officiels pour obéir à l'impulsion de son cœur et rapatrié 196 personnes (harkis et leurs familles) en juin 62.

*Lieutenant Bernard MOINET, Commandant de SAS. Muté comme beaucoup d'entre eux, en métropole avant le 19 mars 1962. « *Lorsque j'ai appris la liquidation de ma harka , j'étais furieux et écœuré par la lâcheté criminelle du gouvernement et des officiers disciplinés. Je ne voulais plus porter l'uniforme, j'ai donc renvoyé ma Légion d'honneur et démissionné de l'armée le même jour.* » Depuis, il n'a cessé de se battre contre la falsification de l'histoire des harkis. Pour lui comme beaucoup d'autres, il était possible de faire respecter les accords d'Évian, de rapatrier les supplétifs menacés. Il aurait suffi de faire sortir des casernes des commandos et des blindés, l'ALN ne faisant pas le poids. Il a

œuvré pour aider à l'installation des harkis en France.

* Lieutenant SENAT, officier SAS près d'AFFREVILLE. A aidé le Sous-Lieutenant Kervonaël à évacuer ses harkis jusqu'au port d'Alger. En France, devenu Capitaine, il oeuvre pour recaser et loger les harkis en Auvergne (tout le monde ne pouvait être accueilli dans le domaine familial de la sœur de Kervonaël).

* Lieutenant d'AGESCY, a aidé le Lieutenant Meyer à évacuer ses harkis de GERYVILLE à ORAN le 9 juillet 62, par la route. Le Colonel FRESSON, Commandant le 23ème Spahis, a fourni une escorte blindée commandée par le Chef d'Escadron de COLSTOUN, avec consigne d'ouverture de feu sur l'ALN en cas de barrage routier ! Les commandos Marine avaient dit à Meyer « on ne te laissera pas tomber », effectivement tout le monde a été hébergé puis embarqué à MERS EL KEBIR, le 13 juillet.

*Sous- Lieutenant Alain de la MORANDAIS, chef de la SAS de BOU ALAM. A rapatrié ses hommes et s'est occupé de les recaser en France, il a aidé le lieutenant MEYER a recaser les siens.

* Capitaine CROGUENNEC, Commandant la 2ème Cie du 2ème Zouaves à ORAN. Le 5 juillet 62, il porte secours et fait libérer 400 civils retenus au Commissariat Central par le FLN. Il les accueille dans son cantonnement, sis à l'école Jules Ferry, les sauvant d'une mort certaine.

* Capitaine Roger-Pierre MENARDAIS. Jusqu'en août 1961 son commando 292 relevait du 3 RIA (régiment d'infanterie alpine). Ce commando, qu'il a ramené en métropole, devait être rattaché au 93° régiment d'infanterie et correspondait au commando en charge de la zone Nord Oranie (ZNO). Ce commando a pu être ramené légalement, car en une nuit il a transformé illégalement les contrats de supplétifs en contrats d'engagés de l'armée régulière. La ventilation de ces faux et nouveaux soldats dans d'autres régiments dès leur arrivée en France a permis de limiter la supercherie à seulement quelques chefs traumatisés par le massacre en cours des Harkis. De même, il a

réussi à sauver quelques Harkis du commando Georges abandonnés par son chef et à récupérer en France.

* Colonel Guy LEBORGNE Commandant le 3ème RPIMa (ex 3ème RPC de Bigeard jusqu'en 58). C'est le seul régiment para de la 10ème DP resté légaliste pendant le Putsch d'avril 61. Après le 19 mars 1962, le 3ème RPIMa fait du maintien de l'ordre dans la plaine de la Mitidja et ALGER. Rappel : selon les accords d'Évian, il était interdit à l'armée française de faire usage de ses armes, de fouiller les individus et les maisons. Le 15 juin 62, la Cie du SERGENT Alain SAICHE de passage à DAOUDA en convoi perçoit des voix plaintives, provenant d'une mechta au bord de la route, les paras investissent le bâtiment et trouvent deux civils européens pieds et poings liés, prisonniers de l'ALN et promis à une mort certaine, ils sont libérés sans coups de feu. La Cie portée du Capitaine LANGLOIS reçoit pour mission de voler au secours de civils européens, enlevés et maintenus prisonniers dans une villa proche de STAOUELI, sous pression l'ALN libère les prisonniers. L'honneur du Colonel Guy LEBORGNE et de son régiment fut, à l'heure du départ de la base de SIDI-FERRUCH, le 20 juillet, de ramener en France sa « Katiba » (tous les harkis de la 5ème Cie). Harkis courageux qui avaient fait le choix de rester français (environ une centaine, pas de précision pour les familles).

* Lieutenant-Colonel Michel MANY, Commandant le 159ème BIA (1961-62) Bataillon d'Infanterie Alpine , issu du 159ème RIA de Briançon et créé spécialement pour la guerre d'Algérie. Composé de 10 % d'européens et de 90 % de musulmans, basé à BOGHNI en Grande Kabylie. Après le 19 mars 62, a rapatrié un certain nombre de ses supplétifs désirant partir en métropole.

*Clara LANZI, Présidente fondatrice de SECOURS de France, le 15.08.61. OBJECTIF : secourir toutes les victimes de leur foi en la patrie et particulièrement les harkis rescapés des massacres, parqués au début dans des camps insalubres ; Clara s'est occupée d'eux sans relâche avec l'aide et le soutien

entre autres du Bachaga Boualam, des avocats Tixier-Vignancour et Isorni, de messieurs Georges Bidault et Jacques Soutelle, et des officiers supérieurs ChâteauJobert et Hélie Denoix de StMarc, etc.

Voici donc la liste de ces Français qui non seulement n'ont pas commis de crimes contre l'humanité mais ont sauvé quelques milliers d'Algériens musulmans des « **crimes contre l'humanité commis par l'État français** » en abandonnant, désarmés, des dizaines de milliers d'Algériens musulmans aux assassins du FLN et de l'ALN.

Si ce sont ces « crimes contre l'humanité » que vous dénonciez, Emmanuel Macron, alors « chapeau » mais si vous vous êtes égaré, comme c'est bien souvent le cas et surtout en cette occasion, alors il eût été préférable de « la boucler » !

Manuel Gomez